

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le chef de cabinet du ministre d'État

Paris, le

03 AOUT 2009

N/Réf. : CDAP/S/09028755

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat, sur l'application, pour la réalisation du stade de l'Olympique Lyonnais sur le site du Montout à Décines, de l'article 13 ter de la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.

Le ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie.

Cependant, vos préoccupations relevant plus particulièrement de la compétence de la ministre de la Santé et des Sports, votre dossier a été transmis à Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, qui ne manquera pas de vous tenir directement informé des suites qui lui seront réservées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent RAVERAT

Monsieur Joël DUBOS
Coordinateur CEDRUL
Vice-Président de l'Association se Déplacer
Autrement en Région Lyonnaise
18A, rue Colette
69800 SAINT-PRIEST